

ravaux publics et
Services Gouvernementaux
Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Québec

K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Special Projects/Projets Spéciaux 11 Laurier St./11, rue Laurier Place du Portage/, Phase III Floor 10C1/Étage 10C1 Gatineau Québec K1A 0S5

Title - Sujet HELICOPTER CONTRACT - Q)IKIQTAALUK					
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.			
23239-161297/A			001			
Client Reference No N° de référence du client			Date			
23239-161297			2016-03-16			
GETS Reference No N° de référence de SEAG						
PW-\$\$ZL-105-29926						
File No N° de dossier	File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME					
105zl.23239-161297						
Solicitation Closes - L'invitation prend fin Time Zone						
at - à 02:00 PM			•	Fuseau horaire		
on - le 2016-03-22				Eastern Daylight Saving		
On - le 2010-03-22				Time EDT		
F.O.B F.A.B.						
Plant-Usine: Destination: Other-Autre:						
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur			
Ruest, Stéfan			105zl			
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX			
(819) 956-5848 ()			(819) 956-2675			
Destination - of Goods, Service: Destination - des biens, service						

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	•
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	e l'entrepreneur
Talankana Na No da tálánkana	
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à sign	ner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caract	ères d'imprimerie)
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



N° de l'invitation - Solicitation No. 23239-161297/A N° de réf. du client - Client Ref. No. 23239-161297 N° de la modif - Amd. No. 001 File No. - N° du dossier 105zl.23239-161297/A Id de l'acheteur - Buyer ID 105zI N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Cette modification vise à répondre des questions reçus.

Référence:

Pièce jointe 1 de la partie 3 – Barème de prix

2. Frais de déplacement et de subsistance – lorsque stationné à la Base des opérations

Question 1: Pouvez-vous confirmer le nombre de jours pendant lesquels l'appareil sera à la base d'exploitation désignée?

Réponse 1:

- À YIO / YFB pour la période entière
- À YRB pour environ 15 jours ou moins

Référence:

Pièce jointe 1 de la partie 3 – Barème de prix (page 1)

- 2. Frais de déplacement et de subsistance lorsque stationné ailleurs qu'à la Base des opérations Annexe A Énoncé des travaux
- 3. Base d'exploitation

Question 2 : Pouvez-vous clarifier la base d'exploitation désignée de chaque appareil, en vue d'établir le nombre de jours pour lesquels l'entrepreneur est responsable de l'hébergement et des repas?

Réponse 2 :

- À YIO / YFB pour la période entière
- À YRB pour environ 15 jours ou moins

Référence:

Annexe A Énoncé des travaux

12. Frais de déplacement et de subsistance – personnel basé à Resolute Bay et à Eureka, au Nunavut

Question 3 : Quel sera le coût de l'hébergement et des repas lorsque le personnel de l'entrepreneur sera basé dans les installations de l'affréteur?

Réponse 3 :

• Il n'y a pas de frais, donc pas de frais à imputer à l'affréteur.

Référence:

Annexe A Énoncé des travaux

- 3. Base des opérations
- 14. Positionnement et dépositionnement a)

N° de l'invitation - Solicitation No. 23239-161297/A N° de réf. du client - Client Ref. No. 23239-161297 N° de la modif - Amd. No. 001 File No. - N° du dossier 105zl.23239-161297/A Id de l'acheteur - Buyer ID 105zl N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Question 4 : Pouvez-vous clarifié si le coût du positionnement est pour le transport de l'appareil de la base d'attache au point où débutent les services ou du point où débutent les services au point où ils prennent fin?

Réponse 4:

 Dans la mesure où la base d'attache est située à 10 heures ou moins du point où débutent/prennent fin les services ... le positionnement – le dépositionnement à un endroit situé à l'extérieur de la zone de 10 heures de vol est la responsabilité de l'entrepreneur.

Question 5: Le coût maximum du transport est pour un aller simple ou un aller-retour?

Réponse 5 :

• Transport aller-retour.

Référence:

Annexe A Énoncé des travaux

- 2. Exigence
- Contexte: selon le nombre de jours d'utilisation exclusive des hélicoptères 1, 2 et 3 de 142 jours, de 114 jours et de 65 jours, respectivement, et un minimum de 165 heures de vol, nous calculons le minimum quotidien à 1,9 heure par jour.
- 14. Positionnement et dépositionnement c)

Question 6 : Pouvez-vous confirmé que l'entrepreneur est responsable de remettre les minimums à un taux de trois heures par jours, si l'appareil est réputé hors service, même si les minimums quotidiens sont comptabilisés à 1,9 heure par jour?

Réponse 6:

 C'est le cas, car il faut tenir compte de frais additionnels comprenant les coûts d'hébergement pour les pilotes et les mécaniciens – ces coûts ne sont pas inclus dans le coût sans carburant et s'additionnent au taux horaire, et ne sont donc pas inclus dans les coûts des journées hors service.

Question 7:

SVP confirmer:

- iii. Qui est responsable pour les frais de déplacement et de subsistance à:
 - 1. Pond Inlet
 - 2. Resolute Bay
 - 3. Iqaluit

N° de l'invitation - Solicitation No. 23239-161297/A N° de réf. du client - Client Ref. No. 23239-161297 N° de la modif - Amd. No. 001 File No. - N° du dossier 105zl.23239-161297/A Id de l'acheteur - Buyer ID 105zl N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

iv. Si l'entrepreneur est responsable, est-il responsable pour un seul avion avec son équipage si, pour quelque raison, il y a deux avions avec équipage, à un moment ou à un autre, placé à une des bases d'opération principales.

Réponse 7:

L'entrepreneur est responsable pour les frais de déplacement et de subsistance à Pond Inlet et Iqaluit. Cependant, les coûts peuvent être soumis à l'affréteur pour remboursement.

L'affréteur fournira repas et hébergement à Resolute pour tout l'équipage

Lorsque l'entrepreneur est responsable, il est responsable pour tout son personnel.